

Image not found or type unknown



porter plainte contre un mineur

Par **kinou 17**, le **21/03/2011** à **22:11**

Désolé, je ne sais pas dans quelle catégorie poser ma question.

Ma fille de 14 ans vient d'avoir son premier rapport sexuel avec un garçon de 15 ans, bien sur contre mon accord car je la trouve trop jeune. Est ce que je peux porter plainte contre ce garçon?

Merci, pour la réponse.